

Jeudi 26 avril 2012

Navires en difficulté et responsabilité pénale

Le 8 février dernier, nous faisons paraître un article sur le décret 2012-166 du 2 février 2012 (lien) portant désignation des autorités administratives compétentes en matière d'accueil dans les ports des navires ayant besoin d'assistance.

Monsieur Robert Rézenthel, Docteur en droit chargé de cours à l'Université de Lille II a fait paraître un article dans la publication "Le Droit Maritime Français" n° 735 d'avril 2012.

Cet article est une analyse juridique du décret de février avec les conséquences importantes qui peuvent en découler.

Responsabilités pénale de l'Autorité Portuaire, réparation des préjudices éventuels Vous pouvez lire cette analyse ci dessous.

* Article de Robert Rézenthel sur l'accueil des navires en difficulté et le décret du 2 février 2012

Vous retrouverez ces textes dans la partie "Droit" de la préparation aux concours

Bonne lecture

Eric

Lundi 16 avril 2012

Durée hebdomadaire maximale de travail

Lors de la dernière assemblée générale du SNOF FO, une question m'avait été posée sur le temps de travail et plus particulièrement les 48 heures de travail que l'on ne peut dépasser sur une période de 7 jours.

Cela peut surprendre que l'on se pose ce genre de question, mais cela peut vous éviter bien des tracas en cas d'accident en service, car tout dépassement de cette durée légale vous mettrait en infraction aux vues de la loi. Vous ne pouvez en effet dépasser 48 heures sur 7 jours ou une moyenne de 44 heures sur douze semaines.

Mais s'agit-il de 7 jours calendaires ou 7 jours glissants?

Commence t-on à compter le lundi ou bien à compter du dernier quart?

J'ai demandé à Christian de bien vouloir se pencher sur la question. C'est ainsi qu'à force d'échanges et de questions, il a recherché non seulement dans le code du travail Français mais également dans la réglementation européenne.

Vous pouvez lire son étude sur le temps de travail en cliquant sur le lien ci-dessous

* Durée hebdomadaire maximale de travail

Loin d'avoir la science infuse, vous pouvez participer au débat en nous communiquant les textes que nous aurions pu louper.

Eric

Jeudi 12 avril 2012

Des solutions au problème des primes de Haute-Corse

Le 27 février dernier, les officiers de port des ports de Haute-Corse ont fait appel au SNOF FO, en raison de la volonté de l'administration régionale de reprendre un trop perçu de prime ainsi que la suppression immédiate de cette même prime.

Le secrétaire général du syndicat s'est rendu sur place du 5 au 7 mars et a rencontré à la fois tous les agents en place, le commandant de port mais aussi le DDTM de Haute Corse.

Petit historique des faits :

Depuis la réforme du régime indemnitaire des ports décentralisés, c'est désormais la circulaire du 27 mai 2009 qui préside à l'élaboration du régime indemnitaire de chaque agent. Avant l'entrée en vigueur de cette réforme les OP/OPA bastiais touchaient leur prime CCI "institutionnalisée" ainsi qu'une indemnité demandée sur des bases non officielles à l'administration locale par le commandant du port de l'époque. L'antériorité de cette prime est d'une dizaine d'années.

Cette indemnité était censée compenser notamment le manque d'attractivité des ports de Haute Corse en plus des sujétions horaires liées à la densité du trafic estival.

* Lire la suite dans la rubrique « Archives » sous le lien « Règlement du dossier IFTS Bastia »

Christian

Lundi 9 avril 2012

Mutations 2012

Les listes principales des postes vacants pour le cycle de mutation 2012, viennent de subir quelques modifications par le rajout de postes susceptibles d'être vacants (Sète).

C'est pourquoi vous trouverez de nouveau, les listes à jour au 9 avril 2012.

- * Liste des postes vacants OP
- * Liste des postes vacants Lieutenants

Eric

Samedi 7 avril 2012

Résultats concours 2012

Liste principale concours externe Officier de Port

- 001 - DE LA BROISE Thomas
- 002 - DESFRENNES Fabrice
- 003 - HUET Stéphanie

Liste complémentaire concours externe

- 001 - BOUALLAGUI Abderrezak

Liste principale concours interne Officier de Port

- 001 - NOTARIANNI Toni
- 002 - LE GOFFIC Michel
- 003 - DEEDENE Cédric

Liste complémentaire concours interne

- 001 - HAUSSER Eric

Concours Lieutenants de port

- 001 - MANDRON Jean-Bernard
- 002 - GUILLOUX Pierre-Yves
- 003 - DE CHABANEIX DE CHAMBON Pierre
- 004 - CAVALIN Christophe
- 005 - DEMERVILLE Frédéric
- 006 - DE LA BROISE Thomas
- 007 - POULMARCH Yann
- 008 - SIMONET Bertrand Marc
- 009 - DUVAIL Benjamin
- 010 - DURAND Jean-François
- 011 - TROUILLEAU Jean-Emmanuel
- 012 - DERVILLY Hubert
- 013 - POLLIARD Cyril
- 014 - NORET Jean-Yves
- 015 - DUBE Joachim

Eric

Lundi 2 avril 2012

Publications de petits textes

Quelques textes originaires de la DGITM et de la DRH sont parus ces derniers jours. C'est ainsi que le recueil des textes concernant les ports maritimes ont été mis à jour au 1er avril 2012.

Il s'agit pour la DGITM du:

- * Code des Transports (L) et CDPM (R) version du 1er avril 2012
- * Annexes aux CDPM version du 1er avril 2012

Pour les textes de la DRH, il s'agit du:

- * Rapport du jury concours lieutenant 2011
- * Rapport du jury concours capitaine 2011

Qui ne s'est jamais demandé quels étaient réellement les résultats d'exploitation de son port?

Je vous rajoute donc le rapport mensuel des trafics des GPM de décembre 2011 qui a la particularité de donner les résultats annuels des Grands Ports Maritimes et du port de Calais.

- * Trafics portuaires des GPM et Calais de décembre 2011

Que vient faire un port décentralisé dans la liste des GPM? Allez savoir. Toujours est-il que la DGITM comptabilise les résultats de Calais avec les GPM.

Vous retrouverez ces différents textes aux emplacements habituels.

Eric